



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Parc national du Canada du

Gros-Morne

Plan directeur

2019

Site du patrimoine
mondial de l'UNESCO

2019

Site du patrimoine mondial de
l'UNESCO

Parc national du Canada

Gros-Morne

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2019.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA DU GROS-MORNE, 2019.

Papier : R64-105/67-2019F
978-0-660-30733-6

PDF : R64-105/67-2019F-PDF
978-0-660-30732-9

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
PARC NATIONAL DU CANADA DU GROS-MORNE :

PARC NATIONAL DU GROS-MORNE
Case postale 130
Rocky Harbour, Terre-Neuve-et-Labrador
A0K 4N0

Tél. : 709-458-2417
Courriel : info.gmnp@pc.gc.ca
<https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nl/grosmorne>

Sources des images de la page couverture

En haut, de gauche à droite : G. Paquette-Jetten/Parcs Canada, D. Kennedy, S. Stone/Parcs Canada.

En bas : G. Paquette-Jetten/Parcs Canada

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du parc national du Canada du Gros-Morne vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du parc national du Canada du Gros-Morne.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C McKenna'.

Catherine McKenna

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :



Michael Nadler
Directeur général de l'Agence par intérim
Parcs Canada



Trevor Swerdfager
Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada



Geoffrey Hancock
Directeur d'unité de gestion
l'Unité de gestion de l'est de L'Ouest de Terre-Neuve et Labrador
Parcs Canada

Résumé

Établi en 1973, le parc national du Gros-Morne protège à tout jamais l'intégrité écologique de la région naturelle des hautes terres de l'Ouest de Terre-Neuve et une portion est de la région naturelle des basses terres du Saint-Laurent. Il est le seul parc national à représenter les hautes terres de l'Ouest de Terre-Neuve et le plus grand territoire protégé à mettre en valeur cette région naturelle. La désignation du parc comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO¹ reconnaît sa beauté naturelle exceptionnelle et ses exemples remarquables des grandes étapes de l'évolution géologique de la Terre, illustrés par les formations géologiques du parc.

Le tourisme contribue grandement à l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador, et il représente un important moteur économique pour les huit collectivités enclavées du parc. Destination touristique incontournable, le parc national du Gros-Morne est une attraction majeure pour les touristes en visite dans la province : la plupart des visiteurs du parc viennent d'autres régions du Canada (près de 60 %) ou d'ailleurs dans le monde (29 %).

Le présent plan directeur remplace le Plan directeur du parc national du Gros-Morne de 2009, qui fournissait des orientations de gestion visant à préserver et renforcer l'intégrité écologique, à offrir des expériences du visiteur enrichissantes et de haute qualité fondées sur le patrimoine écologique et culturel du parc, et à nouer des relations avec les partenaires autochtones, les résidents locaux et les intervenants.

Bien que l'intégrité écologique globale du parc national du Gros-Morne soit jugée passable à bonne, une évaluation de l'état du parc effectuée en 2017 a permis de relever un certain nombre de priorités clés qui ont été prises en compte lors de l'examen du plan directeur. Il était notamment question de prendre des mesures pour améliorer l'intégrité écologique du parc : continuer de mettre l'accent sur la santé des forêts en poursuivant le programme de gestion de l'original, redoubler d'efforts pour prévenir la disparition de la population de saumons de la rivière Trout, exercer une surveillance accrue afin de comprendre les facteurs de stress pour le lièvre arctique, le lagopède alpin et le caribou, gérer la fréquentation de visiteurs dans des secteurs clés du parc et améliorer l'état des sentiers, des toilettes sèches et de la signalisation pour répondre aux préoccupations des visiteurs. Parmi les autres priorités relevées se trouvaient la poursuite de la réfection des biens grâce à des investissements dans les installations destinées aux visiteurs (p. ex. l'amélioration des sentiers), les routes, les ouvrages maritimes et les ponts pour véhicules de même qu'un accent accru sur la collaboration en vue de l'intégration du point de vue des Autochtones dans la gestion du parc.

Le présent plan directeur mise sur les initiatives réussies et les relations de collaboration établies depuis 2009; il traite également des hausses importantes enregistrées sur les plans de la fréquentation, de la connaissance du parc et du soutien à celui-ci dans les dix dernières années. Dans la décennie qui s'annonce, le personnel du parc national, en collaboration avec les partenaires et les intervenants, continuera de prendre des mesures proactives pour favoriser le tourisme durable afin de garantir que les prochaines générations puissent profiter de cette destination canadienne emblématique sans nuire aux valeurs naturelles et culturelles qui la caractérisent. Cette orientation de gestion a été élaborée au terme de consultations et d'activités de mobilisation des partenaires autochtones, des collectivités locales, des intervenants et du grand public. La vision, les stratégies clés, les objectifs et les cibles reflètent ce que nous avons entendu et dressent un cadre solide sur lequel baser la gestion future du parc.

¹ UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Pour la période du plan de gestion décennal, les trois stratégies clés et l'approche de gestion par zone sont les suivantes:

Stratégie clé n° 1 – Protéger un paysage précieux

Cette stratégie vise à garantir que les valeurs naturelles et culturelles du parc national du Gros-Morne soient protégées au profit des générations actuelles et futures. Le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique et la protection de la valeur universelle exceptionnelle pour laquelle ce site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO régiront toutes les décisions de gestion du parc. Les démarches de conservation et de recherche entreprises en collaboration avec les partenaires autochtones, les établissements universitaires et les collectivités locales permettront d'améliorer notre compréhension des facteurs qui causent du stress aux écosystèmes du parc national. Grâce à cette connaissance et à l'intendance environnementale améliorées, le parc national jouera un rôle clé dans la santé de la région du parc du Gros-Morne.

Stratégie clé no 2 – Travailler ensemble pour obtenir les résultats voulus

La présente stratégie est basée sur le fait que le parc national du Gros-Morne joue un rôle essentiel dans la protection non seulement des ressources naturelles et culturelles qu'on y trouve, mais aussi des moyens de subsistance et des modes de vie des collectivités locales. Le parc contribue grandement à la prospérité et à la viabilité de la région. Cette stratégie vise donc à miser sur une mobilisation véritable et inclusive pour favoriser le sentiment de responsabilité sociale, la compréhension mutuelle et la prise en charge des problèmes et des solutions, ce qui rendra Parcs Canada mieux à même de réaliser son mandat en collaboration avec les partenaires et intervenants clés.

Stratégie clé no 3 – Revitaliser l'expérience du visiteur dans le parc national du Gros-Morne

Cette stratégie vise à revitaliser les installations et les programmes destinés aux visiteurs en collaboration avec les collectivités et les intervenants locaux. Pendant la durée du présent plan directeur, Parcs Canada cherchera à enrichir les possibilités offertes aux visiteurs en proposant des installations et des services inclusifs, accessibles et de grande qualité qui suivent les tendances actuelles et nouvelles en matière d'affluence au sein de la population canadienne. Les investissements effectués viseront à répondre aux besoins de ces publics tout en intégrant des pratiques plus écologiques tout en réduisant les coûts de fonctionnement et d'entretien. La mise en œuvre d'un plan conceptuel pour les sentiers (Parcs Canada, 2020) mettra l'accent sur un réseau de sentiers durable et amélioré qui attirera une large gamme de visiteurs.

Gestion sectorielle

La gestion sectorielle met l'accent sur des secteurs particuliers du parc qui présentent des défis de gestion complexes, notamment des valeurs naturelles ou culturelles importantes, un niveau de fréquentation élevé, un intérêt public, une infrastructure importante et de multiples possibilités d'expérience du visiteur. Il faut souvent accorder une attention particulière à ces secteurs pour en préserver l'intégrité écologique et assurer la prestation d'expériences de qualité aux visiteurs. Dans le cas du parc national du Gros-Morne, deux secteurs nécessitent des cibles et des objectifs de gestion particuliers : le bassin hydrographique de l'étang Western Brook et le secteur des Tablelands et de l'étang Trout River.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du parc national du Gros-Morne	1
3.0 Contexte de planification	3
4.0 Vision	8
5.0 Stratégies clés	8
6.0 Approche de gestion par secteur	16
7.0 Plan de zonage	19
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	24
 Cartes	
Carte 1 : Cadre régional	6
Carte 2 : Cadre périphérique	7
Cadre 3 : Plan de zonage	24
 Annexes	
Annexe A : Activités autorisées par l'Entente fédérale-provinciale de 1973 et les modifications de 1979.	27

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés au monde. Son mandat consiste à protéger ces lieux et à les mettre en valeur pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique prospective de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal patrimonial et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Au titre de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, l'Agence doit élaborer un plan directeur pour chaque parc national. Une fois approuvé par la ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, le *Plan directeur du parc national du Canada du Gros-Morne* décrira les responsabilités de Parcs Canada envers la population canadienne et précisera comment la gestion du parc permettra d'obtenir des résultats mesurables à l'appui du mandat de l'Agence.

Les nombreux intervenants et partenaires de Parcs Canada, y compris la Gros Morne Co-operating Association, partenaire de l'Agence depuis 1993, de même que la Première Nation Qalipu et la Première Nation de Miawpukek, ont participé à l'élaboration du présent plan directeur. Ces partenaires clés et plusieurs autres ont contribué à établir l'orientation future du parc national et ont exprimé leur intérêt à continuer de travailler en étroite collaboration avec Parcs Canada afin de remplir notre mandat. Le plan directeur établit une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du parc national du Gros-Morne puisqu'il en énonce la vision, les stratégies clés et les objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs du plan; celui-ci sera par ailleurs examiné dans dix ans, ou plus tôt au besoin.

Le présent plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre afin de s'assurer que le plan demeure pertinent et utile. Celui-ci servira de point de départ à un travail de mobilisation continu pour la gestion du parc national du Gros-Morne dans les années à venir.

2.0 Importance du parc national du Gros-Morne

Établi en 1973, le parc national du Gros-Morne protège à tout jamais l'intégrité écologique de la région naturelle des hautes terres de l'Ouest de Terre-Neuve et une portion est de la région naturelle des basses terres du Saint-Laurent. Il est le seul parc national à représenter les hautes terres de l'Ouest de Terre-Neuve et le plus grand territoire protégé à mettre en valeur cette région naturelle. L'inscription du parc sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO reconnaît sa beauté naturelle exceptionnelle et des exemples exceptionnels des grandes étapes de l'évolution géologique de la Terre, illustrés par les formations géologiques que l'on y trouve.

Le parc national du Gros-Morne est dominé par les monts Long Range, qui s'élèvent abruptement depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'à un plateau à plus de 800 m au-dessus du niveau de la mer. On y trouve quelque 190 km de littoral d'une grande diversité, un climat maritime, une géologie unique et variée, et une topographie spectaculaire créée par les glaciations des deux derniers millions d'années. Réunis, ces facteurs ont façonné dans la région une diversité remarquable d'habitats et de reliefs, notamment un milieu arctique-alpin sur le plateau, une forêt boréale dominée par le

sapin baumier sur les versants et dans les vallées intérieures, de vastes landes de serpentine, des terres humides en abondance, des vues côtières époustouflantes et de nombreuses caractéristiques géologiques importantes.

Le plateau arctique-alpin, élément crucial de la région naturelle des hautes terres de l'Ouest de Terre-Neuve, est bien représenté dans le parc. De nombreuses espèces rares de plantes arctiques et alpines, de même que la population la plus méridionale de lagopèdes alpins et de lièvres arctiques, vivent dans ce vaste secteur, qui constitue aussi une importante aire de mise bas pour le caribou des bois.

Les landes serpentines constituent l'un des habitats et l'une des caractéristiques géologiques les plus saisissantes de la région naturelle des hautes terres de l'Ouest de Terre-Neuve. Ces landes sont bien représentées dans le sud du parc par le secteur Tablelands. Celui-ci repose sur un substrat rocheux ultrabasique qui tire son origine du manteau terrestre, à plusieurs kilomètres sous la surface. Le principal type de roche qu'on y trouve, la péridotite, contient beaucoup de magnésium et de fer, minéraux toxiques pour de nombreuses plantes, et peu des éléments nutritifs dont ont besoin la plupart des végétaux. La végétation y est donc très clairsemée, et les plantes qui y survivent forment un groupe botanique unique composé d'espèces adaptées à cet environnement hostile.

La séquence lithologique du parc du Gros-Morne revêt une importance à l'échelle internationale et contribue grandement à la connaissance et à la compréhension de la tectonique des plaques par la communauté scientifique. Le secteur Tablelands est l'un des rares endroits sur la planète où une section transversale complète de la croûte océanique et du manteau est bien exposée, accessible et protégée au sein d'un parc national. Au nombre des autres caractéristiques géologiques importantes du parc, mentionnons des reliefs glaciaires exceptionnels comme des moraines, des fossés et des plages soulevées, l'effondrement rocheux des collines Lookout (le plus grand connu au Canada) ainsi que plusieurs gîtes fossilifères, notamment une partie de la falaise à Green Point qui a été désignée *point stratotypique mondial* définissant le début du système ordovicien. Cette combinaison de caractéristiques géologiques de premier ordre est au cœur des motifs de l'inscription du parc à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le parc national du Gros-Morne contribue à la conservation d'écosystèmes essentiels et importants, ce qui profite à toute la région. Le ruisseau Western est le seul cours d'eau à saumon réglementé dont le bassin se trouve entièrement à l'intérieur d'une aire protégée. Le parc inclut également une diversité de terres humides, notamment des tourbières hautes et basses, des marais salés, des baissières envahies d'aulnes et des prairies humides caractéristiques des écosystèmes boréaux adaptés aux fortes précipitations et aux étés frais. La région abrite également une importante population de martres de Terre-Neuve, espèce menacée. Le rétablissement d'une population viable de martres dans le parc passe par le maintien d'habitats forestiers sains et par la prévention de la capture accidentelle de l'animal par collets et pièges. La martre a recolonisé le parc à partir du bassin de la rivière Main, rivière du patrimoine canadien qui coule depuis les montagnes de la limite nord-est du parc. Le cours d'eau, protégé en tant que parc provincial de préservation d'une voie navigable, joue un rôle de premier plan dans la connectivité du parc avec les écosystèmes régionaux.

La région de Gros-Morne est habitée par des cultures autochtones depuis au moins 4 500 ans. Les Autochtones de l'Archaïque maritime ont été les premiers, suivis des Groswater et des Dorsétiens de l'Arctique de l'Est. Il y a environ 2 000 ans, la péninsule Northern est redevenue le foyer de cultures autochtones archéologiquement distinctes, y compris les ancêtres des Béothuks. Aujourd'hui, les Mi'kmaq considèrent l'île de Terre-Neuve comme faisant partie de leur nation traditionnelle, où vivent les Premières Nations Qalipu et Miawpukek. La première apparition des Européens a eu lieu vers l'an 1 000 après J.-C., lorsque les Vikings ont navigué sur ces eaux pendant une courte période. Au XVI^e siècle, les Basques pratiquaient la pêche le long de cette côte, activité

qui a été suivie d'une importante pêche migratoire française à la morue de 1600 à 1904. Ce n'est qu'au début des années 1800, lorsque la Bird and Co. of Dorset, en Angleterre, a établi un poste de traite à Bonne Bay, que les Européens se sont installés de façon permanente dans cette région. Cela a attiré des colons d'Angleterre, et d'autres régions de Terre-Neuve ainsi que des pêcheurs migrants. Aujourd'hui, des descendants des Mi'kmaq et des premiers colons continuent de vivre ici

3.0 Contexte de planification

Situé dans la péninsule Northern (carte 1 : Cadre régional), le parc couvre 1 805 km² de secteurs montagneux et littoraux caractéristiques de l'Ouest de Terre-Neuve. On trouve huit collectivités adjacentes au parc : Trout River, Woody Point, Glenburnie-Birchy Head-Shoal Brook, Norris Point, Rocky Harbour, Sally's Cove, St. Paul's et Cow Head (carte 2 : Cadre périphérique), pour une population totale d'environ 3 300 habitants. Deer Lake, centre de service régional le plus proche, est situé à 37 km au sud du parc. L'établissement et le maintien de relations de travail positives avec les collectivités locales sont une priorité pour Parcs Canada.

Au cours des quatre décennies qui se sont écoulées depuis sa création, le parc national du Gros-Morne a fait face à divers défis écologiques et de conservation : surexploitation de la végétation par des originaux non indigènes surabondants; élaboration de lignes directrices axées sur la conservation pour les activités traditionnelles de récolte; gestion de l'héritage des sites d'enfouissement anciens et actuels; et gestion des répercussions des populations de goélands sur les autres espèces d'oiseaux aquatiques coloniaux. Le parc a réussi à relever ces défis et d'autres qui menacent son intégrité écologique. Par exemple, les remontes de saumon atlantique dans le ruisseau Western sont passées de moins de 30 au milieu des années 1980 à 500-1 000; le nombre de couples d'eiders à duvet nichant dans le parc est passé de seulement 3 au début des années 1990 à plus de 400; la martre d'Amérique, autrefois disparue, est revenue et est en nombre croissant; et la population d'originaux a été réduite grâce à une gestion active, ce qui a permis aux forêts du parc de montrer des signes encourageants de rétablissement. Toutefois, certains défis demeurent et de nouvelles menaces se profilent, notamment les effets des changements climatiques sur les écosystèmes du parc, le développement potentiel à l'extérieur des limites qui pourrait avoir des répercussions sur le parc, la protection et le rétablissement des populations de poissons, et le maintien de la population d'originaux à un niveau écologiquement viable.

Le parc du Gros-Morne est traversé par plusieurs corridors de services et routes qui desservent ces collectivités de même que d'autres collectivités situées plus au nord, dans la péninsule Northern. Parcs Canada est responsable de l'entretien, notamment l'enlèvement de la neige, sur 100 km des routes 431 et 430, qui passent par le parc. La route 430 est la seule voie d'accès à la péninsule Northern, et elle relie Terre-Neuve au Labrador par l'entremise du traversier du sud du Labrador.

Au titre de l'*Entente fédérale-provinciale*², la motoneige ainsi que les activités traditionnelles de récolte du bois à des fins domestiques et de capture au collet du lièvre d'Amérique demeurent autorisées dans certains secteurs du parc. Les pêcheurs commerciaux peuvent par ailleurs se servir de huit aires de rassemblement et de débarquement du poisson adjacentes au parc.

² Voir l'annexe A pour connaître les activités autorisées selon l'entente fédérale-provinciale, telle que modifiée en 1979.

Le tourisme contribue grandement à l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador, et il représente un important moteur économique pour les huit collectivités enclavées du parc. Destination touristique incontournable, le parc national du Gros-Morne est une attraction majeure pour les touristes en visite dans la province : la plupart des visiteurs du parc viennent d'autres régions du Canada (près de 60 %) ou d'ailleurs dans le monde (29 %)³. Le parc national du Gros-Morne est l'attraction la plus populaire de la région de l'Ouest de la province et la deuxième destination la plus populaire auprès des visiteurs de Terre-Neuve-et-Labrador, après St. John's seulement. Par conséquent, Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec Newfoundland and Labrador Tourism, Go Western Newfoundland et la Gros Morne Co-operating Association, de même qu'avec les collectivités locales, afin de promouvoir le parc et d'autres entreprises et attractions touristiques.

En tant qu'attraction vedette de l'industrie du tourisme, le parc national du Gros-Morne occupe une place de choix dans la publicité provinciale et nationale. Il n'est donc pas étonnant que le parc ait enregistré une importante hausse d'affluence ces dernières années. En 2018, le nombre de visiteurs qui se sont arrêtés au Centre d'accueil et au Centre de découverte a augmenté de 35 % par rapport à la moyenne enregistrée au cours des quatre années précédentes. Cette hausse d'affluence est particulièrement évidente dans les destinations emblématiques du parc. Par exemple, de 2014 à 2018, le nombre de personnes qui ont participé à la croisière sur l'étang Western Brook est passé de 24 000 à près de 39 000. De même, l'affluence sur le sentier des Tablelands est passée d'un peu plus de 13 000 à au-delà de 35 000 visiteurs. Il s'agit de hausses de 62 % et de 169 % respectivement par rapport aux niveaux de 2014.

L'île de Terre-Neuve abrite deux bandes des Mi'kmaq : la Première Nation de Miawpukek et la Première Nation Qalipu. La réserve de la Première Nation de Miawpukek, la collectivité de Conne River, est située sur la côte sud de l'île, à 400 km du parc national du Gros-Morne. La Première Nation de Miawpukek compte également de nombreux membres qui vivent hors réserve. Les membres de la Première Nation Qalipu habitent un peu partout dans la province, mais les bureaux de la bande et la majorité de ses membres se trouvent sur la côte ouest de l'île. Le parc national du Gros-Morne et l'Agence Parcs Canada accordent une grande importance à l'établissement et au développement de relations avec les collectivités de la Première Nation de Miawpukek et de la Première Nation Qalipu.

Le présent plan directeur remplace le Plan directeur du parc national du Gros-Morne de 2009, qui fournissait des orientations de gestion visant à préserver et renforcer l'intégrité écologique, à offrir des expériences du visiteur enrichissantes et de haute qualité fondées sur le patrimoine écologique et culturel du parc, et à nouer des relations avec les partenaires autochtones, les résidents locaux et les intervenants. Depuis 2009, la santé des forêts du parc national s'est améliorée grâce à la gestion de la population d'originaux, autrefois surabondante; à l'achèvement et à la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Gros-Morne; à la signature d'un protocole d'entente avec la Première Nation Qalipu en vue d'une collaboration à certaines initiatives; à l'amélioration de l'état des routes et des ponts; à la réfection de certains des sentiers les plus fréquentés; à la bonification de l'offre de camping par l'ajout de nouvelles possibilités d'hébergement et d'emplacements de camping avec services; au renouvellement de l'exposition du phare de Lobster Cove Head; et a amélioré l'expérience au Centre de découverte grâce à une nouvelle exposition axée sur les raisons de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

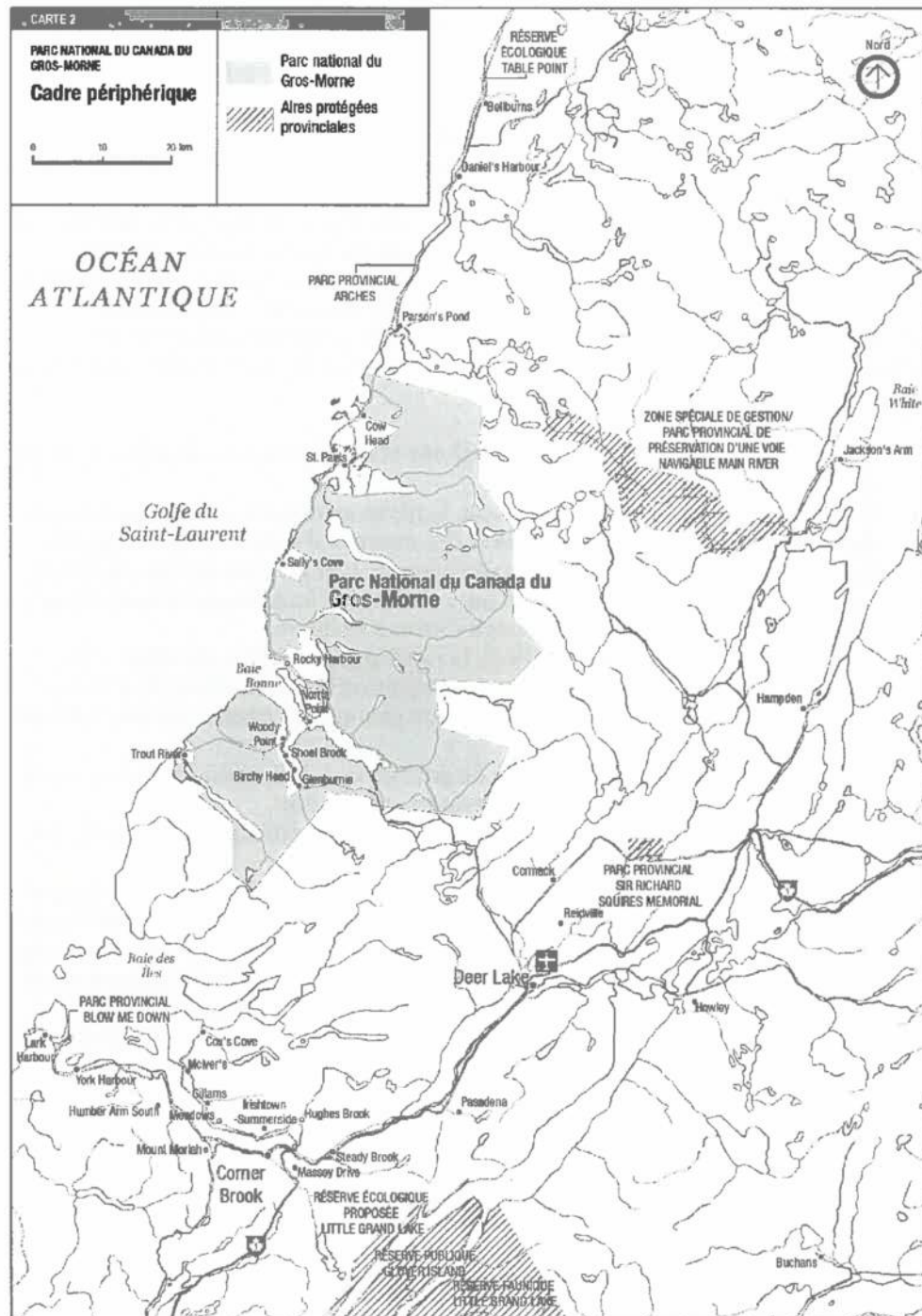
Bien que l'intégrité écologique globale du parc national du Gros-Morne soit jugée passable à bonne, une évaluation de l'état du parc effectuée en 2017 a permis de relever

³ Analyse de marché du parc national du Gros-Morne, 2018.

un certain nombre de priorités clés qui ont été prises en compte lors de l'examen du plan directeur. Il était notamment question de prendre des mesures pour améliorer l'intégrité écologique du parc : continuer de mettre l'accent sur la santé des forêts en poursuivant le programme de gestion de l'orignal, redoubler d'efforts pour prévenir la disparition de la population de saumons de la rivière Trout, exercer une surveillance accrue afin de comprendre les facteurs de stress pour le lièvre arctique, le lagopède alpin et le caribou, gérer la fréquentation de visiteurs dans des secteurs clés du parc et améliorer l'état des sentiers, des toilettes sèches et de la signalisation pour répondre aux préoccupations des visiteurs. Parmi les autres priorités relevées se trouvaient la poursuite de la réfection des biens grâce à des investissements dans les routes, les ouvrages maritimes, les ponts pour véhicules et les installations destinées aux visiteurs (p. ex. amélioration des sentiers) de même qu'un accent accru sur la collaboration en vue de l'intégration du point de vue des Autochtones dans la gestion du parc.

Le présent plan directeur mise sur les initiatives réussies et les relations de collaboration établies depuis 2009; elle traite également des hausses importantes enregistrées sur les plans de la fréquentation, de la connaissance du parc et du soutien à celui-ci dans les dix dernières années. Dans la décennie qui s'annonce, le personnel du parc national, en collaboration avec les partenaires et les intervenants, continuera de prendre des mesures proactives pour favoriser le tourisme durable afin de garantir que les prochaines générations puissent profiter de cette destination canadienne emblématique sans nuire aux valeurs naturelles et culturelles qui la caractérisent. Cette orientation de gestion a été élaborée au terme de consultations et d'activités de mobilisation des partenaires autochtones, des collectivités locales, des intervenants et du grand public. La vision, les stratégies clés, les objectifs et les cibles reflètent ce que nous avons entendu et dressent un cadre solide sur lequel baser la gestion future du parc.

Carte 2 : Cadre périphérique



4.0 Vision

La vision présentée ci-dessous exprime l'état futur souhaité du parc national du Gros-Morne dans 15 ans et sert de fondement au présent plan directeur et à ses examens ultérieurs.

Le parc national du Gros-Morne, symbole des aires protégées du Canada reconnu à l'échelle internationale, continue de mettre l'accent sur la protection de l'intégrité écologique dans tous les aspects de la gestion du parc. Le parc accueille des visiteurs du monde entier qui y viennent pour explorer, se divertir et se ressourcer tout en s'imprégnant de récits, de paysages et de sonorités que l'on ne trouve nulle part ailleurs. La préservation et l'amélioration de l'intégrité écologique sont le fondement d'un tourisme éthique et durable qui protège les valeurs naturelles et culturelles de la région tout en offrant une gamme complète d'expériences enrichissantes à un nombre grandissant de visiteurs. La collaboration avec les partenaires autochtones et les collectivités locales est un aspect fondamental de la gestion du parc, et elle s'exprime des manières suivantes :

- La santé des forêts continue de s'améliorer et les populations de saumon en péril se rétablissent.
- Les menaces qui pèsent sur le caribou, le lièvre arctique et les espèces en péril dans le parc national sont évaluées et des mesures d'atténuation sont prises.
- Les partenaires autochtones et les résidents de la région travaillent en étroite collaboration avec le personnel du parc national et font découvrir leur culture, leurs récits et leur chaleureuse hospitalité aux visiteurs.
- Qu'ils viennent au parc pour faire de la randonnée pédestre, du vélo ou du camping, pour prendre des photos ou simplement pour communier avec la nature, les visiteurs y profitent d'une vaste gamme d'occasions de tisser des liens personnels avec le paysage.
- Les jeunes participent aux activités du parc grâce à des occasions d'emploi, de bénévolat ou de loisirs, ou à des programmes éducatifs.
- L'infrastructure novatrice et les technologies vertes atténuent les impacts sur l'environnement et préservent l'intégrité écologique.
- Les visiteurs se sentent bien accueillis et ont envie de rester plus longtemps et commencent à planifier leur prochaine visite avant même d'avoir quitté le parc.
- Les visiteurs, les partenaires, les intervenants et les collectivités sont encouragés à prendre des décisions environnementales qui réduisent leur incidence sur le milieu naturel, notamment en contribuant à une gestion éclairée des déchets.
- Des expériences de qualité sont offertes aux visiteurs, sans répercussions sur les écosystèmes du parc national.

5.0 Stratégies clés

Trois stratégies clés viennent encadrer l'orientation de gestion du parc national du Gros-Morne pour les 10 prochaines années. Ces stratégies, qui sont étayées par des objectifs et des cibles, visent à concrétiser la vision adoptée pour le parc par une démarche de gestion intégrée. Les cibles sont classées en ordre de priorité et assorties de dates précises dans la mesure du possible. Les cibles seront atteintes aux dates fixées ou plus tôt en fonction des possibilités, des priorités annuelles et de la capacité du parc national. Lorsqu'aucune date n'est précisée, la cible sera atteinte pendant la durée du plan directeur. En plus des stratégies clés applicables à l'ensemble du parc national, l'étang Western Brook et les Tablelands/l'étang Trout River présentent des scénarios et des défis de gestion complexes; des objectifs et cibles détaillés spécifiques à ces deux

secteurs sont présentés à la section 6.0. Parcs Canada rendra compte annuellement des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan directeur afin de mobiliser ses partenaires des collectivités autochtones, des collectivités locales, des intervenants et du grand public.

Stratégie clé n° 1 – Protéger un paysage précieux

Cette stratégie vise à garantir que les valeurs naturelles et culturelles du parc national du Gros-Morne soient protégées au profit des générations actuelles et futures. Le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique et la protection de la valeur universelle exceptionnelle⁴ de ce lieu inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO régiront toutes les décisions de gestion du parc. Les démarches de conservation et de recherche entreprises en collaboration avec les partenaires autochtones, les établissements universitaires et les collectivités locales permettront d'améliorer notre compréhension des facteurs qui causent du stress aux écosystèmes du parc national. Grâce à cette connaissance et à l'intendance environnementale améliorées, le parc national jouera un rôle clé dans la santé de la région du parc du Gros-Morne.

Objectif 1.1

La santé des forêts continue de s'améliorer.

Cibles

- L'intégrité écologique de l'écosystème forestier continue de s'améliorer et l'indicateur de l'écosystème montre une tendance à l'amélioration dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- La population d'originaux du parc fait l'objet d'une gestion active selon la densité cible qui permet de maintenir ou d'améliorer l'intégrité écologique.
- Les possibilités d'une plus grande participation des jeunes Autochtones au programme de santé des forêts sont explorées avec des partenaires autochtones.

Objectif 1.2

Les cibles de protection et de rétablissement des espèces en péril sont atteintes grâce à la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada du Gros-Morne (Parcs Canada, 2014), et les activités de recherche et de surveillance contribuent à la gestion des espèces préoccupantes sur le plan de la conservation.

Cibles

- Les mesures et démarches de rétablissement mentionnées dans le Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada du Gros-Morne (Parcs Canada, 2014), qui portent sur des espèces en péril comme la martre d'Amérique, la thélyptère de Quelpart et l'arlequin plongeur, sont pleinement mises en œuvre d'ici 2021.
- L'état de la population de lièvres arctiques est évalué deux fois par année et, au besoin, des recherches seront menées pour comprendre les répercussions des facteurs de stress potentiels comme les changements climatiques, la motoneige et la prédation, et des mesures d'atténuation possibles seront prises.
- En collaboration avec des partenaires, les facteurs de stress touchant le caribou font l'objet d'études, et des mesures d'atténuation sont mises en œuvre lorsque possible.

⁴ Valeur universelle exceptionnelle : Importance culturelle et/ou naturelle si exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle revêt une importance commune pour les générations présentes et futures de l'humanité tout entière. En tant que telle, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale dans son ensemble.

- Les partenaires autochtones et les collectivités locales participent aux programmes de protection et de rétablissement des espèces et soutiennent les inventaires d'espèces comme l'érioderme boréal.
- Profiter annuellement des occasions de partager des histoires à propos des initiatives de conservation réussies.

Objectif 1.3

La conservation des populations de poissons du parc national du Gros-Morne s'améliore au moyen de recherches approfondies, de la surveillance et de la gestion active.

Cibles

- La population de saumons de la rivière Trout affiche une tendance à la hausse dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- En consultation avec les intervenants, identifier les écosystèmes aquatiques uniques et représentatifs du parc national et les interdire à la pêche d'ici 2024.
- Étendre la surveillance des salmonidés, notamment en intégrant la recherche et les connaissances écologiques traditionnelles en vue de mieux comprendre la répartition des espèces et les répercussions de la pêche à la ligne d'ici 2029.
- Les partenaires autochtones et régionaux et les collectivités locales participent à la conservation et à l'intendance des populations de poissons.
- Les recettes annuelles provenant de la vente de permis de pêche récréative sont réinvesties dans la conservation des populations de poissons.

Objectif 1.4

La fréquentation est gérée de manière à protéger les ressources naturelles et culturelles du parc national.

Cibles

- Les tendances en matière de fréquentation et le nombre de visiteurs sont examinés et évalués chaque année, parallèlement aux données écologiques, afin d'identifier les secteurs qui pourraient subir les répercussions des activités des visiteurs. Des mesures de surveillance et d'atténuation sont mises en œuvre au besoin.
- Des protocoles de surveillance de l'achalandage sont élaborés d'ici 2021 pour l'étang Western Brook, le secteur Tablelands et le mont Gros-Morne.

Objectif 1.5

L'utilisation de motoneiges est gérée conformément au plan de gestion de la pratique de la motoneige (Parcs Canada, 2005).

Cibles

- Un programme de recherche et de surveillance étendu sur la motoneige pour permettre le respect des engagements pris à la suite de l'évaluation environnementale sur la pratique de la motoneige dans le parc national du Gros-Morne (Jacques Whitford, 2007).
- En complément du plafond de 4 000 déplacements déterminé pour les secteurs des hautes terres du parc, la pratique annuelle de la motoneige dans le secteur sud du parc fait l'objet d'un plafond établi d'ici 2023 pour garantir que cette pratique demeure écologiquement viable.
- Un système de permis de motoneige est conçu et mis en œuvre d'ici 2024 pour garantir que le nombre annuel d'excursions à motoneige effectuées dans des secteurs précis du parc national ne dépasse pas les plafonds établis pour ces secteurs.

Objectif 1.6

La valeur universelle exceptionnelle sur laquelle repose l'inscription du parc national du Gros-Morne sur la Liste du patrimoine mondial est protégée et promue.

Cibles

- Un comité consultatif fédéral-provincial sur l'utilisation des terres se réunit au moins une fois l'an pour étudier les activités en la matière à l'intérieur comme à l'extérieur du parc national qui pourraient avoir une incidence sur sa valeur universelle exceptionnelle.
- Les sites de Terre-Neuve-et-Labrador inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sont promus par Parcs Canada en collaboration avec les exploitants et organismes touristiques d'ici 2024. D'ici 2024, des options pour définir le volet beauté naturelle et importance esthétique de la valeur universelle exceptionnelle du parc national du Gros-Morne en tant que site du patrimoine mondial sont établies.

Objectif 1.7

Les incidences des changements climatiques sont considérées au moment de prendre des décisions pour la gestion du parc national.

Cibles

- Le programme de surveillance de l'intégrité écologique fait l'objet d'une évaluation afin de déterminer s'il convient d'y apporter des modifications ou de mener des recherches ciblées pour mieux comprendre les effets des changements climatiques sur les écosystèmes du parc.
- Les ressources écologiques et les sites archéologiques font l'objet, d'ici 2029, d'une évaluation de leur vulnérabilité aux incidences des changements climatiques.
- Les partenariats de recherche avec des partenaires autochtones, Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada et des établissements d'enseignement sont élargis afin de mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes côtiers, marins et terrestres.
- Les connaissances et les projections en matière de changement climatique sont intégrées aux plans opérationnels (investissements en actifs, gestion des incendies, espèces surabondantes, espèces en péril, etc.) et aux évaluations d'impact.

Objectif 1.8

Des technologies vertes sont intégrées aux activités du parc national afin d'obtenir des résultats positifs comme la réduction des émissions de carbone, l'amélioration de la gestion des déchets et la hausse de l'efficacité énergétique.

Cibles

- D'ici 2021, une vérification interfonctionnelle des programmes et des biens du parc est effectuée afin de trouver des moyens de réduire l'incidence environnementale de l'exploitation et de la fréquentation du parc grâce à une rationalisation des biens, à une réduction des émissions de carbone, à une hausse de l'efficacité énergétique et à une réduction de la production de déchets.
- D'ici 2021, les programmes du parc respectent les normes améliorées de recyclage et de gestion des déchets de la région de l'Ouest de Terre-Neuve élaborées en 2018.
- Au moins 10 % des nouveaux véhicules achetés d'ici 2029 sont des véhicules électriques ou hybrides électriques rechargeables, en fonction de la disponibilité des types de véhicules appropriés.

- La désignation du parc national du Gros-Morne comme réserve de ciel étoilé, avec les améliorations requises à l'infrastructure d'éclairage, est réalisée d'ici 2024.
- Installation de bornes de recharge publiques dans des endroits clés du parc à partir de 2022 et examen de possibilités de partenariat en vue d'installer des bornes de recharge publiques dans des collectivités environnantes d'ici 2024.

Objectif 1.9

Les ressources culturelles du paysage du parc du Gros-Morne sont identifiées et protégées.

Cibles

- Tous les sites archéologiques documentés font l'objet d'une évaluation de leur état d'ici 2024.
- Un énoncé de valeur des ressources culturelles est rédigé d'ici 2029.

Stratégie clé n° 2 – Travailler ensemble pour obtenir les résultats voulus

Cette stratégie porte sur la communication et la collaboration. L'Agence Parcs Canada s'est engagée à miser sur le respect et à encourager un dialogue continu avec les groupes externes puisque les liens tissés entre Parcs Canada et les peuples autochtones ainsi que d'autres partenaires et intervenants clés, comme les collectivités locales et les jeunes, ont une incidence directe sur la réussite des mesures de gestion du parc et sur la santé des forêts, de terres humides et des écosystèmes d'eau douce. La présente stratégie est basée sur le fait que le parc national du Gros-Morne joue un rôle essentiel dans la protection non seulement des ressources naturelles et culturelles qu'on y trouve, mais aussi des moyens de subsistance et des modes de vie des collectivités locales. Le parc contribue grandement à la prospérité et à la viabilité de la région. Cette stratégie vise donc à miser sur une mobilisation véritable et inclusive pour favoriser le sentiment de responsabilité sociale, la compréhension mutuelle et la prise en charge des problèmes et des solutions, ce qui rendra Parcs Canada mieux à même de réaliser son mandat en collaboration avec les partenaires et intervenants clés.

Objectif 2.1

La mobilisation efficace des partenaires et des intervenants permet une intendance partagée et aide à l'établissement de buts et d'objectifs communs, de même qu'à leur atteinte.

Cibles

- Une stratégie de mobilisation est élaborée d'ici 2021 pour améliorer la communication et la collaboration et cerner des possibilités d'organiser des initiatives d'intendance partagée avec les collectivités locales et les intervenants.
- Un conseil des jeunes est mis sur pied d'ici 2022 pour favoriser le leadership et la participation à des activités scientifiques, communautaires et récréatives extérieures au parc national du Gros-Morne.
- Les expériences d'éducation immersive, comme le programme du camp Killdevil, sont soutenues en fonction des fonds disponibles et des ententes de partenariat.

Objectif 2.2

Les partenaires autochtones participent activement à la gestion du parc et à la mise en valeur de l'histoire et de la culture autochtones.

Cibles

- D'ici 2022, une collaboration et une mobilisation véritable ont lieu avec les partenaires autochtones, les aînés et les jeunes.
- Des occasions d'intégrer le savoir traditionnel à la gestion du parc sont trouvées d'ici 2024.
- L'histoire et la culture vivante des Mi'kmaq sont mises en évidence au parc national du Gros-Morne, et des possibilités sont trouvées, en collaboration avec les partenaires mi'kmaq, de faire une promotion croisée des expériences et des produits autochtones.

Objectif 2.3

La culture locale est à l'honneur au parc national du Gros-Morne.

Cibles

- Des occasions de découvrir la culture et les traditions des collectivités locales sont trouvées en collaboration avec les intervenants, et une stratégie est élaborée d'ici 2024 pour faciliter de telles expériences dans le parc national et les collectivités environnantes.
- De nouveaux messages sur le patrimoine culturel sont élaborés avec les partenaires communautaires, et intégrés aux programmes et produits d'interprétation et aux promotions lorsque des ressources deviennent disponibles.

Objectif 2.4

Les problèmes liés à l'utilisation des terres adjacentes au parc national sont relevés, compris et réglés grâce à des partenariats et à des relations communautaires efficaces.

Cibles

- D'ici 2024, les aménagements qui ne sont pas conformes à l'intention des aires de rassemblement et de débarquement du poisson sont examinés en collaboration avec le gouvernement provincial.
- Les besoins liés aux ressources maritimes du bras St. Paul's sont évalués, et des démarches de gestion connexes sont élaborées, d'ici 2029.
- Les partenaires et les membres de la collectivité participent davantage au dialogue sur les incidences de l'utilisation des terres adjacentes au parc national.

Objectif 2.5

Le parc national du Gros-Morne est un important contributeur à la démarche durable visant à permettre aux gens de continuer de vivre dans la région et de la visiter.

Cibles

- D'ici 2024, des réseaux et des partenariats créent des liens entre Parcs Canada, la Gros Morne Co-operating Association, les commerces et les collectivités autochtones ou non autochtones pour faire connaître les avantages sociaux, environnementaux et économiques d'un parc national et de collectivités durables.
- Des exigences et des mesures incitatives sont intégrées au processus de demande de propositions et de délivrance de permis d'exploitation pour favoriser des activités environnementales ou socialement responsables.
- Parcs Canada continue de travailler en partenariat avec la Gros Morne Co-operating Association afin de bâtir et de renforcer le tourisme durable dans la région grâce à des programmes comme l'initiative Tourisme stratégique pour les zones et les régions et un forum annuel du tourisme.

Stratégie clé n° 3 – Revitaliser l'expérience du visiteur dans le parc national du Gros-Morne

Le parc national du Gros-Morne offre à ses visiteurs divers moyens de tisser des liens solides avec les merveilles naturelles d'un paysage spectaculaire et les trésors culturels de collectivités terre-neuviennes traditionnelles. Cette stratégie vise à revitaliser les installations et les programmes destinés aux visiteurs en collaboration avec les collectivités et les intervenants locaux. Pendant la durée du présent plan directeur, on cherchera, en vue d'offrir de nouvelles expériences aux visiteurs, à offrir des installations et des services plus inclusifs, accessibles et de grande qualité conçus pour suivre les tendances actuelles et nouvelles en ce qui a trait à la fréquentation et à la population canadienne. La Stratégie sur l'expérience du visiteur du parc (*Parcs Canada, 2019*) met l'accent sur la population âgée de plus de 55 ans, qui constitue la majorité des visiteurs du parc, tout en prenant des mesures pour attirer un marché émergent de milléniaux, qui sont actuellement sous-représentés dans le parc, mais représentent une part croissante de la population canadienne. L'investissement sera ciblé pour répondre aux besoins de ces publics tout en incorporant des pratiques écologiques et en réduisant les coûts de fonctionnement et d'entretien. La mise en œuvre d'un plan conceptuel pour les sentiers (*Parcs Canada, 2020*) mettra l'accent sur un réseau de sentiers durable et amélioré qui attirera une large gamme de visiteurs.

Objectif 3.1

L'expérience offerte aux visiteurs du parc national du Gros-Morne s'harmonise avec les publics actuels et nouveaux.

Cibles

- Pour l'ensemble des activités d'interprétation, l'affluence est stable ou en croissance, et la qualité de l'expérience individuelle est préservée.
- Une évaluation des possibilités d'expériences hivernales non motorisées et durables est réalisée en collaboration avec des exploitants d'entreprise de tourisme et des utilisateurs hivernaux du parc d'ici 2021.
- Les arts, la musique et les autres offres culturelles sont intégrés encore davantage à l'expérience du visiteur d'ici 2024.
- Le niveau de satisfaction des visiteurs à l'égard du rapport qualité-prix reste stable ou augmente dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- La proportion de milléniaux adeptes d'aventure qui visitent le parc est plus représentative de la population canadienne d'ici 2029.

Objectif 3.2

Par une gestion améliorée des sentiers, Parcs Canada assure un entretien adéquat du réseau de sentiers et appuie la création d'une expérience revitalisée et de grande qualité pour les usagers.

Cibles

- Les sentiers sont conçus de façon à réduire les coûts d'entretien annuels, à atténuer les impacts environnementaux et à appuyer un programme plus efficace pour l'entretien des sentiers.
- Parcs Canada surveille l'état des sentiers et en rend compte en mettant en œuvre son système de gestion de l'information sur les sentiers d'ici 2020.
- Un programme d'ambassadeurs bénévoles des sentiers voit le jour d'ici 2021 afin d'aider à cerner les préoccupations liées à l'entretien, à la gestion des déchets et à la sécurité des visiteurs ainsi que de favoriser les interactions entre bénévoles et visiteurs sur les sentiers du parc.

- Les progrès relativement à la mise en œuvre du plan conceptuel pour les sentiers (*Parcs Canada, 2020*) sont communiqués chaque année aux utilisateurs des sentiers, aux partenaires et aux intervenants.
- Le niveau de satisfaction des visiteurs à l'égard de l'état des sentiers s'élève à au moins 85 % dans le prochain sondage du Programme d'information sur les visiteurs.

Objectif 3.3

Parcs Canada définit de nouvelles expériences et des outils améliorés pour la planification du séjour en collaboration avec les partenaires de l'industrie du tourisme et la communauté des affaires locale.

Cibles

- Le degré de satisfaction des visiteurs à l'égard de l'information accessible avant l'arrivée demeure stable ou s'accroît dans le prochain sondage du Programme d'information sur les visiteurs.
- Des possibilités accrues de production de contenu sont offertes aux usagers afin d'appuyer le marketing des expériences auprès des visiteurs éventuels.
- Des options améliorées pour la planification des voyages et les réservations en ligne afin d'offrir une gamme variée d'expériences (p. ex. promenades guidées, traverse Long Range, camping en arrière-pays, etc.) sont intégrées au système de réservation de Parcs Canada d'ici 2024.

Objectif 3.4

Parcs Canada continue d'accroître l'accessibilité et l'inclusion, de sorte que le parc offre des expériences et des possibilités significatives à une gamme de plus en plus diversifiée de visiteurs.

Cibles

- Toutes les salles de bains uniques existantes sont non genrées d'ici 2020 et les nouvelles salles de bain seront inclusifs.
- Parcs Canada procède à une vérification de l'accessibilité et de l'inclusion d'ici 2021 et adopte une stratégie de mise en œuvre d'ici 2024.
- La signalisation, le personnel, les dépliants et les installations créent une atmosphère d'ouverture et d'inclusion d'ici 2024.

Objectif 3.5

Parcs Canada collabore avec les entreprises locales afin d'élargir et de diversifier l'expérience, les services et les agréments offerts aux visiteurs à l'intérieur et en périphérie du parc.

Cibles

- En partenariat avec les organismes compétents, un atelier d'incubation d'entreprises est organisé d'ici 2021.
- Parcs Canada instaure d'ici 2020 un programme de délivrance de permis d'exploitation qui crée un environnement commercial équitable, qui établit des normes pour la protection de l'environnement, l'expérience du visiteur et la sécurité du visiteur et qui favorise l'adoption de pratiques durables.

6.0 Approche de gestion par secteur

La gestion sectorielle met l'accent sur des secteurs particuliers du parc qui présentent des défis de gestion complexes, notamment des valeurs naturelles ou culturelles importantes, un niveau de fréquentation élevé, un intérêt public, une infrastructure importante et de multiples possibilités d'expérience du visiteur. Il faut souvent accorder une attention particulière à ces secteurs pour en préserver l'intégrité écologique et assurer la prestation d'expériences de qualité aux visiteurs. Dans le cas du parc national du Gros-Morne, deux secteurs nécessitent des cibles et des objectifs de gestion particuliers : le bassin hydrographique de l'étang Western Brook et le secteur des Tablelands et de l'étang Trout River.

Pour élaborer son approche de gestion sectorielle, Parcs Canada a invité des groupes autochtones, des membres des collectivités locales, des groupes écologistes ainsi que des représentants des secteurs des affaires, du tourisme et des arts à discuter de la situation optimale future du bassin hydrographique de l'étang Western Brook et du secteur des Tablelands et de l'étang Trout River. Ces discussions ont mis en lumière des possibilités à saisir et des défis à relever dans les cinq à dix prochaines années afin d'accéder à ces conditions optimales futures. Les résultats de ces discussions ont éclairé et renforcé l'orientation de gestion décrite dans les prochains paragraphes.

Bassin hydrographique de l'étang Western Brook

Les falaises qui encaissent l'étang Western Brook sont formées de roches du Précambrien qui datent de 1,25 milliard d'années – ce sont les roches les plus vieilles du parc. Trônant à 670 m au-dessus du niveau de la mer, elles servent de contreforts à l'étang et sont enjolivées par de hautes chutes qui dévalent les hautes terres de la chaîne Long Range. Dans ce secteur où les sols sont peu profonds et où la roche-mère est exposée à la surface, les eaux qui coulent du plateau charrient peu de sédiments ou de matières organiques. Les eaux de l'étang Western Brook se classent donc parmi les plus pures de la planète. Le bassin hydrographique abrite aussi un grand nombre d'espèces emblématiques et importantes sur le plan culturel. Chaque année, des centaines de saumons atlantiques et de truites de mer migrent vers l'amont depuis le golfe du Saint-Laurent. Le ruisseau Western abrite une population d'ombles chevaliers ainsi que de fortes concentrations de moules d'eau douce de grande longévité, et elle sert de lieu de reproduction à l'arlequin plongeur, une espèce préoccupante. Le caribou occupe plusieurs milieux naturels présents dans le bassin hydrographique, dont des terres humides, des forêts et des landes alpines, et il effectue ses migrations saisonnières entre le plateau et les basses terres côtières du bassin hydrographique. La neige persiste bien après le début de l'été dans les hautes terres de la chaîne Long Range, lesquelles abritent les eaux d'amont du bassin hydrographique. Ces secteurs servent d'habitat à des populations isolées de nombreuses espèces fauniques septentrionales ou alpines, notamment le lièvre arctique, le lagopède alpin et le bruant à couronne blanche, ainsi qu'à diverses espèces de plantes et de mousses arctiques.

Plusieurs sentiers de difficulté variable rayonnent autour de l'étang Western Brook. Le sentier de l'étang Western Brook, le plus fréquenté du parc, accueille plus des 40 000 usagers par année. Récemment, Parcs Canada y a apporté des améliorations pour le rendre plus sécuritaire, plus accessible et plus durable à long terme. Le sentier conduit les marcheurs jusqu'à un bateau de croisière qui accueille un nombre sans cesse croissant de passagers désireux de découvrir le fjord sculpté par les glaciers. Ce sentier et la croisière permettent aussi aux visiteurs d'accéder au sommet de la gorge Western Brook, à la traverse du Nord. Ces randonnées difficiles d'une ou de plusieurs journées sur des parcours non balisés offrent aux excursionnistes chevronnés la possibilité de découvrir les paysages spectaculaires de la chaîne Long Range.

La traverse Long Range est la plus populaire des traversées de l'arrière-pays, et l'affluence s'accroît de façon soutenue depuis quelques années, passant de 335 visiteurs en 2013 à 759 en 2017. À l'heure actuelle, le parcours frôle ou atteint la limite de sa capacité d'accueil en juillet et en août. Il offre aux visiteurs la possibilité de faire l'expérience de la vraie nature sauvage, de la solitude et de l'autosuffisance dans un paysage arctique-alpin tout en profitant du panorama des célèbres lacs de fjord du parc. Les visiteurs peuvent ainsi faire une immersion dans des éléments emblématiques du parc et observer des plantes et des animaux indigènes typiques de cette écorégion tout en rencontrant peu d'autres visiteurs. Pour préserver le sentiment de solitude, sauvegarder le caractère sauvage de l'endroit et protéger les écosystèmes des hautes terres, le nombre de randonneurs par jour qui peuvent parcourir la traverse Long Range est contingenté. Cinq campings rustiques désignés de l'arrière-pays jalonnent le parcours.

Les sommes récemment investies dans le secteur de l'étang Western Brook ont largement été concentrées sur les expériences associées à la croisière. La capacité d'accueil du terrain de stationnement a été accrue, et des améliorations ont été apportées au sentier, au quai et à la remise à bateaux afin de répondre à des lacunes de longue date. Les investissements futurs seront axés sur la création d'une offre diversifiée comprenant un programme d'interprétation modernisé et un réseau de sentiers bien entretenu, tout en assurant la préservation de l'intégrité écologique et du caractère sauvage du secteur. Les véhicules particuliers et les autocars seront interdits sur le sentier de l'étang Western Brook. Il en va de même pour les propositions d'aménagement commercial de grande envergure (c.-à-d. hôtels, restaurants, boutiques) et les propositions d'accroissement de la capacité du terrain de stationnement. Les activités débordant de la portée du contrat actuel de services de croisière ne seront pas prises en considération. Des solutions de rechange moins polluantes que les bateaux actuels fonctionnant au diesel seront étudiées afin que les changements réalisables puissent être intégrés lors de l'attribution d'un nouveau contrat en 2027.

Objectif 1

La gestion de l'activité humaine dans le bassin hydrographique de l'étang Western Brook permet d'assurer la protection des ressources naturelles.

Cibles

- Parcs Canada mène chaque année des consultations auprès de l'exploitant des services de croisière et des guides de l'arrière-pays afin de définir et d'atténuer les problèmes liés à la dégradation écologique, à la sécurité, à la satisfaction et à l'entretien des installations.
- Une stratégie visant à garantir une expérience de nature sauvage et à atténuer les impacts potentiels de la fréquentation de l'étang Western Brook est lancée d'ici 2021.
- Dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique, Parcs Canada met en place d'ici 2021 des paramètres de mesure de la qualité de l'eau à l'échelle du parc, et il les applique également à l'étang Western Brook, afin de compléter les paramètres existants qui permettent de suivre les populations de saumons et d'arlequins plongeurs dans le ruisseau Western. Parcs Canada se sert de ce paramètre pour surveiller les impacts de l'activité humaine et pour mettre en place les mesures d'atténuation qui s'imposent.
- Reproduire l'étude sur les sédiments de l'étang Western Brook (*ministère de l'Environnement et du Travail/Environnement Canada, 1999*) d'ici 2021 et à des intervalles de cinq ans par la suite jusqu'à ce qu'elle ne soit plus justifiée, afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion.
- Les résultats de la surveillance, de la restauration et de l'expérience du visiteur à l'étang Western Brook sont communiqués dans la mise à jour annuelle du plan directeur.

Objectif 2

Les visiteurs expérimentent une excursion exceptionnelle le long du sentier et pendant la croisière à l'étang Western Brook.

Cibles

- En collaboration avec l'exploitant de services de croisière, des améliorations possibles au programme d'interprétation qui correspondent aux intérêts des publics cibles sont cernées d'ici 2020.
- L'expérience offerte au visiteur (c.-à-d. flux de la circulation, haltes, panneaux d'interprétation, etc.) le long du sentier est enrichie et actualisée d'ici 2022.
- Le sentier de la boucle, le sentier Snug Harbour et la traverse du Nord sont remis en état, avec l'ouvrage de franchissement de le ruisseau Western remis en place, sous réserve des fonds disponibles.
- Le niveau de satisfaction des visiteurs à l'égard des installations s'élève à au moins 85 % dans le prochain sondage du Programme d'information sur les visiteurs.

Objectif 3

Parcs Canada et des tiers exploitants appliquent des pratiques touristiques viables sur le plan écologique.

Cibles

- D'ici 2020, des solutions appropriées pour la gestion des toilettes et des déchets dans l'arrière-pays sont étudiées et des domaines prioritaires sont déterminés en collaboration avec des exploitants tiers.
- Des solutions de rechange moins polluantes comme des technologies de propulsion à l'électricité ou de propulsion hybride (y compris fournir une source d'énergie appropriée) sont explorées d'ici 2026 et, dans la mesure du possible, intégrées au permis d'occupation de l'exploitant de services de croisière lors de son renouvellement en 2027.
- Dans le cadre de la vérification sur l'accessibilité du parc, des possibilités d'utilisation d'appareils de mobilité personnelle pour les visiteurs de l'étang Western Brook d'ici 2021 sont cernées.

Secteur des Tablelands et de l'étang Trout River

Les Tablelands, qui attirent des géologues et des visiteurs du monde entier, sont la caractéristique géologique la plus visible et la plus imposante du parc, et elles créent un paysage naturel frappant par son caractère unique. Les Tablelands formaient autrefois la couche la plus profonde d'un plancher océanique (ou lithosphère). Composées d'une roche ignée appelée *péridotite*, elles faisaient partie du manteau supérieur de la Terre avant d'être repoussées jusqu'à la surface lors de la collision des continents, il y a 500 millions d'années. Aujourd'hui, les Tablelands sont l'un des rares endroits au monde où une partie du manteau terrestre est bien exposée, préservée et accessible. Sous l'action des intempéries, le fer contenu dans la roche rouille, conférant à la lande environnante sa couleur brun-orange distinctive.

Près des Tablelands, les falaises entourant l'étang Trout River sont formées par les couches supérieures de ce plancher océanique des temps anciens. Ensemble, les Tablelands et les falaises exposent une rare tranche complète de cette lithosphère à des fins d'étude géologique. Reconnues comme plancher océanique pour la première fois dans les années 1960, les Tablelands constituent un témoin important de la tectonique des plaques et l'une des raisons pour lesquelles le parc a été classé site du patrimoine mondial.

De nos jours, les Tablelands et l'étang Trout River offrent aux visiteurs des possibilités de randonner, d'explorer, de découvrir ou de simplement admirer un panorama vraiment exceptionnel. Niché dans ce paysage, l'étang Trout River propose des possibilités de navigation de plaisance, de camping, de croisière et d'autres activités nautiques. Un camping et une aire de fréquentation diurne sont aménagés près de l'étang.

Objectif 1

Parcs Canada, la collectivité et les intervenants élaborent des objectifs communs pour le secteur de l'étang Trout River.

Cibles

- Une séance de planification stratégique conjointe est organisée en 2020 réunissant le personnel du parc national, les collectivités locales et les intervenants en vue d'élaborer des objectifs communs.
- Une stratégie d'investissement qui tient compte de l'infrastructure pour soutenir la croisière et l'aire de fréquentation diurne est élaborée pour le secteur de l'étang Trout River d'ici 2021.
- D'ici 2026, des solutions de recharge moins polluantes, comme les technologies de propulsion électrique et hybride (y compris fournir une source d'énergie appropriée), seront étudiées d'ici 2026 et, dans la mesure du possible, intégrées au permis d'occupation pour les excursions en bateau lorsqu'il sera renouvelé en 2027.
- D'ici 2022, des panneaux d'orientation visant à faciliter la navigation dans la collectivité de Trout River jusqu'aux installations de Parcs Canada et à travers celle-ci seront élaborés et installés.
- La collectivité de Trout River et d'autres intervenants participent aux travaux de rétablissement du saumon.

Objectif 2

Parcs Canada gère soigneusement le secteur entourant le secteur des Tablelands afin de pouvoir y accueillir des visiteurs tout en protégeant les ressources du parc et en offrant une expérience touristique sécuritaire et de grande qualité.

Cibles

- Parcs Canada prendra en considération des propositions formulées par des tierces parties au sujet de modes de transport alternatifs, par exemple des navettes et des autobus, du covoiturage, des vélos et des vélos électriques.
- Un stationnement approprié au sentier des Tablelands, un court sentier accessible, des installations sanitaires et des médias d'interprétation sans personnel améliorés sont fournis dans la mesure des ressources disponibles.
- Des accotements asphaltés sont envisagés lorsque la route 431 entre le Centre de découverte et Trout River est refinancée.

7.0 Plan de zonage

Parcs Canada a recours à un système de zonage pour classer les terres et les eaux d'après les besoins en matière de protection et les possibilités qu'elles offrent aux visiteurs. Grâce à ces zones, on peut offrir aux visiteurs un éventail de possibilités dans les secteurs qui conviennent le mieux aux activités et protéger les attributs essentiels à une expérience du visiteur mémorable. La carte des zones (carte 3 : Plan de zonage) présente les désignations des secteurs. Le Centre de découverte, le kiosque d'entrée et les édifices administratifs se trouvent à l'extérieur des limites du parc national et ne sont donc pas inclus dans le zonage.

Les modifications par rapport au plan directeur de 2009 comprennent ce qui suit :

- La zone I autour de l'étang Heather abrite l'un des sites botaniques les plus importants dans le parc. La surveillance de l'intégrité écologique (2003, 2005 et 2017) a donné lieu au repérage de nouveaux endroits où pousse la thélyptère de Quelpart. Par conséquent, la superficie du secteur de zone I proposé a augmenté d'environ 1 km².
- Quelques estuaires d'eau salée et zones intertidales ne faisaient pas partie des plans de zonage antérieurs. On a proposé que les secteurs ci-dessous soient désignés zone III, ce qui correspond au zonage des terres voisines :
 - la zone intertidale entre la baie Shallow et l'île Belldowns;
 - une petite anse à l'est de Barachois, du côté nord du bras St. Paul's;
 - l'estuaire du bras Deer;
 - l'estuaire du bras Southeast;
 - l'estuaire de la rivière Lomond;
 - l'estuaire Glenburnie.
- La portion intérieure (est) du bras St. Paul's se trouve dans les limites du parc national. Dans l'esprit et l'intention de l'Entente fédérale-provinciale, le bras St. Paul's ne sera pas zoné tant que le secteur servira à des fins de pêche commerciale.
- Des parties de limites de zones qui étaient spatialement inexactes ont été ajustées pour respecter l'esprit et l'intention des limites originales des zones et pour correspondre aux limites des zones de récolte domestique. Il n'y a eu aucun changement important dans les zones à la suite de cet exercice.
- Des points d'intérêts destinés aux visiteurs ont été indiqués sur la carte des zones (carte 3 : Plan de zonage) ainsi que dans les descriptions connexes à des fins de clarté.

Zone I – Préservation spéciale (6 % du parc)

Les secteurs du parc désignés zone I assurent la protection d'aires qui contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition ou qui sont parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. L'élément clé à retenir est la préservation. L'accès par véhicule motorisé est interdit. Lorsque la fragilité de l'aire en exclut tout accès, tous les efforts sont faits pour offrir aux visiteurs des programmes hors site appropriés et des expositions montrant les caractéristiques exceptionnelles de la zone. Les secteurs désignés zone I sont les suivants :

- 1) *Baie Shallow – cap Lower* – Il s'agit du meilleur exemple d'un des attraits singuliers du littoral du parc, soit une plage de sable avec de vastes dunes côtières préservées dans leur état naturel.
- 2) *Île Stearin et îlots White Rock (île Belldowns)* – Ces petites îles côtières exposées à couverture végétale clairsemée sont extrêmement importantes pour les oiseaux de mer nicheurs. L'île est connue comme une aire de nidification traditionnelle de la sterne pierregarin et de la sterne arctique et elle abrite une importante population nicheuse d'eiders à duvet ainsi que divers goélands et autres oiseaux marins.
- 3) *Marais salé du bras St. Paul's* – Il s'agit du plus vaste exemple d'un mélange distinct d'espèces végétales de marais salé poussant dans des climats tempéré et arctique et d'un important habitat pour les oiseaux de rivage et la sauvagine.
- 4) *Étang Heather (étang Island)* – La rive ouest du lac abrite la seule colonie dans l'Est de l'Amérique du Nord de la rare fougère appelée thélyptère de Quelpart et est considérée comme l'un des sites botaniques les plus importants du parc. Il s'agit d'un lac profond aux eaux ultra-oligotrophes à trop faible teneur en

matières organiques pour contenir des poissons, mais qui contient néanmoins une diversité relativement élevée d'invertébrés. Il s'agit du meilleur exemple de ce type d'écosystème sur le plateau alpin du parc.

- 5) *Talus frontal au sud-ouest de l'étang Western Brook* – Ce secteur abrite une rare communauté de succession composée de broussailles de bouleau à papier et d'éricacées naines qui ont poussé à la suite d'incendies ainsi que des plantes aux affinités arctiques-alpines dans des landes rocheuses.
- 6) *Big Level* – Le Big Level est un vaste plateau arctique-alpin de 700 à 800 mètres d'altitude contenant des habitats de combes à neige où l'on trouve de nombreuses plantes rares ainsi que des aires de mise bas du caribou des bois. Le lièvre arctique, le lagopède alpin, l'alouette cornue et le pipit d'Amérique fréquentent également le plateau.
- 7) *Mont Killdevil* – Le mont abrite une grande diversité de plantes peu communes et rares, tandis que les talus d'éboulis sont colonisés par des communautés d'éricacées pionnières et de bouleaux à papier du même âge, deux espèces végétales ayant poussé à la suite d'incendies.
- 8) *Sommet des Tablelands* – Les Tablelands sont d'importance internationale. La géologie inhabituelle de cette formation est en grande partie responsable de ses caractéristiques physiographiques et botaniques particulières. Le secteur abrite des espèces de plantes isolées propres à cette formation et contient un exemple exceptionnel de tourbières réticulées, qui sont une importante aire de nidification du grand chevalier dans le parc.

Zone II – Milieu sauvage (60 % du parc)

La zone II contient de vastes aires qui représentent bien les plateaux, les versants abrupts et les lacs de montagnes de la région naturelle et qui sont conservées à l'état sauvage. Les secteurs de zone II permettent aux visiteurs de découvrir de près les écosystèmes du parc et ne nécessitent que peu de services et d'installations, voire aucun. L'accès par véhicule motorisé est interdit. Dans la majeure partie de la zone II, les visiteurs peuvent faire l'expérience de la solitude et de l'éloignement. Les aménagements y sont limités à de courts sentiers, à deux chalets accessibles en ski, à des emplacements de camping sauvage dans l'arrière-pays et à un chalet de recherche. Les activités offertes aux visiteurs comprennent la randonnée les traverse Long Range et du Nord et dans les sentiers des Collines-Lookout, des Tablelands et de Stanleyville, ainsi que du ski et de la raquette dans l'arrière-pays.

Les secteurs désignés zone II dans le parc sont les suivants :

- 1) *Plateau alpin des monts Long Range* – Ce plateau est constitué de granite et de gneiss. La toundra d'éricacées et de lichens, la forêt de sapins baumiers et le tuckamore y sont les groupes végétaux dominants. Toute cette zone est constellée de petits étangs et de ruisseaux. La blocaille est abondante sous les nombreux talus d'éboulis des lacs de fjords et des vallées glaciaires.
- 2) *Péninsule Lomond* – Il s'agit d'un secteur accidenté et abrupt composé de roches sédimentaires comme le calcaire, la dolomite, le shale et le grès. On trouve sur le plateau des tourbières oligotrophes et minérotrophes à carex, ainsi qu'une forêt de sapins baumiers et une toundra d'éricacées et de lichens.
- 3) *Collines Lookout* – Ces magnifiques hautes terres sont constituées de péridotite, de gabbro et de granite et les falaises vertigineuses plongent sous les eaux de la baie Bonne. Les versants boisés et les vastes tourbières minérotrophes à carex dominent le plateau.
- 4) *Tablelands* – Ce secteur compte des caractéristiques physiographiques et botaniques particulières ainsi que des espèces végétales isolées propres à cette formation. Cette zone de milieu sauvage entoure complètement le secteur de zone I du même nom.

Zone III – Milieu naturel (33 % du parc)

La désignation de zone III a pour objet de préserver le caractère naturel de secteurs précis, tout en y encourageant l'appréciation et la jouissance des valeurs du patrimoine naturel et culturel par la pratique d'activités récréatives de plein air qui requièrent un minimum de services et des installations rustiques. Si l'accès en véhicule à moteur peut y être autorisé, il sera contrôlé.

Les aires du parc désignées zone III comprennent la plus grande partie des basses-terres côtières, qui sont représentatives de la région naturelle des Basses-terres du golfe du Saint-Laurent, les versants frontaux abrupts des monts Long Range près de la baie Bonne ainsi que les vallées au sud de la baie Bonne, les collines Southeast et l'étang Western Brook. Les installations destinées aux visiteurs dans ce secteur comprennent l'essentiel du réseau de sentiers du parc, y compris le sentier menant à l'installation diurne du quai de l'étang Western Brook et les pistes de ski de fond damées. La remise à bateaux est une installation administrative servant à soutenir la croisière sur l'étang Western Brook.

Zone IV – Loisirs de plein air (1 % du parc national)

Les secteurs classés zone IV conviennent à une vaste gamme d'activités permettant de comprendre et d'apprécier les valeurs patrimoniales du parc et d'en profiter. Les possibilités offertes aux visiteurs ainsi que les installations et les services essentiels connexes sont fournis de façon à perturber le moins possible l'intégrité écologique du parc. L'accès direct par véhicule motorisé est l'élément caractéristique de cette zone. Toutefois, aucun accès motorisé privé ne sera permis à l'installation d'utilisation diurne du quai de l'étang Western Brook.

Au parc national du Gros-Morne, les secteurs classés zone IV comprennent les installations de l'avant-pays, les emprises routières (y compris les voies d'arrêt et les terrains de stationnement) et l'étang Trout River, qui inclut l'infrastructure servant à soutenir les activités de la croisière et l'accès public des bateaux.

Les points d'intérêt de la zone IV pour les visiteurs sont les suivants :

- 1) Cinq terrains de camping : les campings de la Baie-Shallow, de Green Point, de la Colline-Berry, de Lomond et de l'étang Trout River.
- 2) Dix installations d'utilisation diurne : les aires de fréquentation diurne de la Baie-Shallow, de le ruisseau Western, de l'étang Western Brook (du côté du quai), de Bakers Brook, du Bras-Deer (sentier Mattie Mitchell), du Ruisseau-Mill, des Collines-Southeast, de Lomond, du Ruisseau-McKenzie et de l'étang Trout River (du côté du quai).
- 3) Trois installations d'interprétation principale : les points d'interprétation de la Pointe-Broom et du Lobster Cove Head et le centre d'accueil près de Rocky Harbour.
- 4) La piscine de Rocky Harbour.
- 5) Le camp Killdevil à Lomond.

Zone V : Services du parc

La désignation zone V est utilisée pour les secteurs qui abritent les principales fonctions opérationnelles et administratives du parc. Il n'y a pas de secteur de la zone V dans le parc national.

Usage dérogatoire

En raison de facteurs qui ont été intégrés dans l'Entente fédérale-provinciale visant à établir le parc national du Gros-Morne, certaines zones permettent des utilisations ou des activités non conformes à l'esprit et à l'intention de leur zonage.

Parmi les installations et les activités non conformes au zonage du parc dans des secteurs précis figurent :

- les corridors de services publics desservant la région du parc et la péninsule Northern;
- les secteurs désignés pour la récolte du bois à usage domestique et la capture au collet du lièvre d'Amérique;
- les carrières d'extraction de granulats;
- les chemins d'accès forestiers à la rivière Trout et au ruisseau McKenzie's;
- la pratique de la motoneige.

Le directeur du parc peut autoriser l'accès par véhicule motorisé à n'importe quelle zone à des fins administratives et opérationnelles.

Cadre 3 : Plan de zonage



8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), tous les énoncés de gestion font l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Le but de l'évaluation environnementale stratégique est d'intégrer les considérations environnementales à l'élaboration des propositions de politiques, de plans et de programmes pour favoriser la prise de décisions saines sur le plan de l'environnement. Chaque projet entrepris dans le but d'atteindre les objectifs des énoncés de gestion sur place sera examiné afin de déterminer si une évaluation des impacts est nécessaire aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012) ou des textes législatifs subséquents.

L'évaluation a permis d'examiner les terres situées à l'intérieur des limites du parc national du Gros-Morne ainsi que l'influence d'éventuels facteurs de stress locaux et régionaux extérieurs au parc. La période visée par l'évaluation environnementale stratégique est la décennie qui commence à la date de production du plan, au terme de laquelle le plan sera revu. Parmi les éléments importants évalués dans l'évaluation environnementale stratégique figurent l'habitat marin et côtier, le pluvier siffleur, les oiseaux marins, l'eau douce, le saumon de l'Atlantique et d'autres salmonidés, les milieux humides, la végétation forestière, la martre d'Amérique, le caribou des bois, le lièvre arctique, le lagopède alpin, ainsi que la végétation et les milieux alpins.

Le plan directeur précise divers objectifs pour atténuer les effets cumulatifs sur l'habitat marin et côtier, le saumon de l'Atlantique et autres salmonidés, la martre d'Amérique, le pluvier siffleur, les oiseaux de mer, le lagopède alpin et la végétation alpine. On y trouve entre autres des objectifs pour la mise en œuvre d'un plan d'action visant des espèces multiples (objectif 1.2) et la prise en compte des incidences des changements climatiques (objectif 1.7). En ce qui concerne les poissons, le plan directeur compte une cible sous l'objectif 1.3 afin de voir une tendance à la hausse pour la population de saumons de la rivière Trout et d'effectuer des recherches pour bien comprendre les populations de salmonidés et la pêche et améliorer la conservation des populations de poisson (objectif 1.3). Quant à l'habitat marin et côtier, des démarches de gestion liées aux ressources maritimes du bras St. Paul's seront élaborées (objectif 2.4). D'autres stratégies d'atténuation sont mentionnées dans l'évaluation environnementale stratégique au besoin. Pour la végétation et les milieux alpins, ces stratégies comprennent la planification du paysage afin d'atténuer les incidences d'une hausse du nombre de visiteurs, de l'agrandissement du réseau de sentiers et de la perturbation de la faune.

L'écosystème forestier a été perturbé par une population surabondante d'orignaux. Les indicateurs de la santé de la forêt s'améliorent en raison de la gestion de cette population. En ce qui a trait à la végétation forestière, l'objectif 1.1 du plan directeur précise que la population d'orignaux fera l'objet d'une gestion active afin de préserver ou d'améliorer l'intégrité écologique de l'écosystème forestier.

La population de Terre-Neuve de caribous des bois a diminué de plus de 60 % depuis 2001 et subi les effets directs et indirects de l'activité humaine dans l'ensemble de son aire de répartition. L'objectif 1.2 du plan directeur précise que les facteurs de stress touchant le caribou dans le parc feront l'objet de recherches et que des mesures d'atténuation seront mises en œuvre lorsque possible. Parmi les autres mesures indiquées dans l'évaluation environnementale stratégique figure la collaboration avec les gestionnaires fonciers voisins afin de prioriser les mesures de conservation dans l'aire de répartition du caribou grâce à la planification du paysage.

En ce qui concerne le lièvre arctique, on a besoin de renseignements supplémentaires sur les facteurs qui influent sur le déclin récent de la population dans le parc national du Gros-Morne, notamment la prédation, les changements climatiques, la pratique de la motoneige et l'accès des visiteurs l'hiver, pour trouver des approches de gestion efficaces. L'objectif 1.2 du plan directeur précise une échéance pour commencer la recherche sur le déclin de la population de lièvres arctiques.

Les bassins hydrographiques de la rivière Lomond, de la rivière Trout et du bras Eastern dans le parc national du Gros-Morne prennent leur source à l'extérieur du parc, dans des secteurs où il y a des activités forestières et l'aménagement de chalets. Selon l'évaluation environnementale stratégique, ces activités devraient représenter un faible risque en ce qui a trait à la qualité de l'eau douce dans le parc national du Gros-Morne au cours des dix prochaines années s'il y a une gestion continue de ces activités à l'extérieur du parc. À l'intérieur du parc, les incidences de l'utilisation de l'eau, du rejet dans le milieu récepteur et des activités récréatives sur l'eau devraient être minimales. Le plan directeur précise que des paramètres de mesure de la qualité de l'eau à l'échelle du parc seront mis en place

dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc national du Gros-Morne (objectif 1 lié au bassin hydrographique de l'étang Western Brook).

Quant aux milieux humides, l'empreinte de l'infrastructure est loin d'atteindre un niveau où les effets cumulatifs sur la végétation de ces milieux doivent être examinés; cependant, une évaluation des impacts du projet devra faire l'examen de la conception du projet afin de réduire au minimum l'empreinte et les conséquences sur les plantes rares et les communautés.

De plus, l'évaluation environnementale stratégique tient compte de deux critères de valeurs universelles exceptionnelles qui ont mené à la désignation du parc national du Gros-Morne comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1987 pour veiller à ce que ces valeurs soient adéquatement protégées dans le plan directeur. L'objectif 1.6 du plan directeur précise les cibles pour une collaboration afin de gérer les incidences éventuelles sur les valeurs universelles exceptionnelles et pour établir des options pour définir le volet beauté naturelle et importance esthétique de la valeur universelle exceptionnelle du parc national du Gros-Morne.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le public ont été consultés au sujet de l'ébauche du plan directeur et du résumé de l'ébauche de l'évaluation environnementale stratégique. La rétroaction a été prise en compte et incorporée dans l'évaluation environnementale stratégique et le plan directeur, le cas échéant.

Annexe A : Activités autorisées par l'Entente fédérale-provinciale de 1973 et les modifications de 1979.

1. Récolte des ressources domestiques traditionnelles

Les résidents des collectivités des environs qui étaient adultes (âgés d'au moins 19 ans) et qui vivaient dans la région du parc au plus tard le 13 août 1973, date de signature de l'Entente fédérale-provinciale sur le parc national du Gros-Morne, ou qui sont des enfants nés de ces adultes avant ou après le 13 août 1973 peuvent participer à la récolte domestique du bois et au piégeage du lièvre d'Amérique.

2. Aménagement d'aires pour les motoneiges

La pratique de la motoneige dans le parc national du Gros-Morne, en vertu de l'Entente fédérale-provinciale de 1973, « permettra l'utilisation de motoneiges dans le parc conformément aux règlements et aux politiques opérationnelles des parcs nationaux lorsque cette utilisation n'aura aucune incidence sur la faune, la végétation ou le terrain, conformément au plan directeur du parc ». L'accès à la motoneige sera accordé pour un usage public, commercial et résidentielⁱ et la politique sur la gestion des véhicules circulant sur la neige se trouve dans l'Examen 2005 de Parcs Canada sur l'utilisation des véhicules circulant sur la neige dans les parcs nationaux.

3. Zones de débarquement et de rassemblement du poisson

L'article 18 et l'annexe D de l'Entente fédérale-provinciale de 1973 stipulent que « les droits traditionnels des pêcheurs de débarquer leurs prises ne doivent pas être perturbés, que ces pêcheurs vivent ou non à l'intérieur des limites du parc national proposé » et qu'il faut permettre « l'accès des pêcheurs commerciaux locaux entre Rocky Harbour et St. Paul's aux zones de pêche côtières et le maintien et l'amélioration de ces zones ». Cela a été clarifié davantage en 1983 par un échange de lettres entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial qui a désigné les zones de débarquement et de rassemblement du poisson comme étant « huit zones de débarquement et de rassemblement de poissons dans Woody Cove, Lobster Cove, Little Brook, Baker's Brook, Green Point, Martin's Point, Gull Marsh et Western Brook ». L'intention est que les « aires de débarquement et de rassemblement du poisson continueront d'être utilisées uniquement aux fins de la pêche commerciale locale » et que « la responsabilité de Parcs Canada à cet égard consistera à fournir et à maintenir l'accès aux aires de débarquement et de rassemblement du poisson sur les terres de Parcs Canada aussi longtemps que cet accès sera nécessaire. La gestion de ces terres par le biais de règlements provinciaux visant à assurer l'utilisation des terres privées dans les zones de débarquement et de rassemblement du poisson à des fins de pêche commerciale seulement, n'existe plus. »

ⁱ Un motoneigiste résidant désigne une personne qui réside dans l'une des huit collectivités enclavées du parc national du Gros-Morne (Cow Head, St. Pauls, Sally's Cove, Rocky Harbour, Norris Point, Glenburnie-Birchy Head-Shoal Brook, Woody Point et Trout River) depuis au moins six mois et sa famille immédiate.

